

FOYER EDUCATIF  
« L'OUSTAL »



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*0*

*9*



## FOYER EDUCATIF L'OUSTAL

---

### CONTACT :

**15, rue Jacques Boyceau  
78000 Versailles  
Tél. : 01.39.67.52.20  
Fax. : 01.30.21.38.22**

E-Mail : [oustal@avvej.asso.fr](mailto:oustal@avvej.asso.fr)

### ACCES :

**PARIS St LAZARE** – Direction Versailles Rive droite, descendre « gare de Montreuil »  
**PARIS MONTPARNASSE** - Direction Rambouillet ou Chartres - descendre « Versailles Rive Gauche » ou « Versailles chantiers ».

---

### ACCUEIL :

Adolescentes de 14 à 21 ans confiées par les Juges des Enfants ou les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance, pouvant bénéficier du travail éducatif proposé.

---

### MISSION :

Les difficultés que rencontrent les jeunes filles accueillies au Foyer Educatif « l'Oustal » sont d'abord des difficultés familiales et sociales importantes. Elles entraînent bien souvent pour ces jeunes filles un grave manque de repères et des difficultés personnelles et relationnelles considérables.

- **Face à cela, les objectifs éducatifs sont les suivants :**
  - Donner des repères socialisants qui permettent à chacun de vivre en société,
  - Permettre aux adolescentes reçues d'aller vers un équilibre psychologique et affectif personnels,
  - Les aider à développer leurs capacités personnelles,
  - Favoriser pour les jeunes accueillies comme pour leurs familles la compréhension de leur situation.
  
- **Les supports éducatifs spécialisés procèdent de ces objectifs :**
  - Un travail effectué dans et à partir de la vie quotidienne,
  - Un travail soutenu avec les familles,
  - La mise en place de loisirs éducatifs et thérapeutiques,
  - Des suivis scolaires et des formations professionnelles modulées et adaptées,
  - Un partenariat avec les mandats, référents et autres intervenants extérieurs.

---

### AGRÉMENTS – HABILITATIONS

- Aide Sociale à l'enfance
- Justice
- Education Nationale (pour l'école interne)

---

**STRUCTURE :**

Directrice : **Rosa LESEURRE (absente à partir de janvier, décédée le 19 septembre 2009)**

Directeur-adjoint faisant fonction de directeur par intérim : **Thierry SIMON**

Directrice-adjointe par intérim (avril 2009 / août 2009) : **Katia LARTIGAUD**

**Equipe**

Six chefs de services – Educateurs spécialisés, techniques et scolaires – Assistantes sociales – Médecin psychiatre à temps partiel – Psychologues à temps partiel – Maîtresses de maison – Une équipe administrative [secrétariat – économat] – Une équipe d'infrastructure [cuisine – entretien].

<b>Structures d'hébergement : 4 unités de vie décentralisées accueillant 42 adolescentes</b>	<b>Chefs de service éducatif</b>
1 unité de vie à Saint-Cyr-l'Ecole « Curie »	Gilles NION
3 unités de vie à Versailles « Etats-Unis »	Nelly BARLAND
« Missionnaires »	Marie Agnès STOLARGZYK
« Montreuil »	Nadine BOYER

<b>Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte</b>	<b>Chef de service éducatif</b>
12 appartements à Versailles Accueil de 16 à 18 adolescentes et jeunes majeures en situation « d'autonomie accompagnée » Age minimum d'admission : 17½ ans	Régis GRIMAUULT

<b>Possibilités de scolarisation interne (agrément Education Nationale)</b>	<b>Chef de service pédagogique</b>
Les jeunes collégiennes, lycéennes et apprenties en stages professionnels peuvent être prises en charge suivant des contrats éducatifs élaborés préalablement.  Une classe : 6 élèves maximum, des jeunes en rupture de scolarité, mais pour qui l'école est encore le meilleur chemin du succès.  Une plateforme de mobilisation personnelle s'adressant à toutes les jeunes filles de l'Oustal et plus particulièrement à celles qui sont en difficulté. La Plateforme construit pour chacune un chemin personnalisé avec des activités variées (leçon particulières, arts plastiques, stage en entreprise, etc...).	Isabelle RAPIN

# **Foyer Educatif l'Oustal**

## **Préambule**

*Décès de Mme Leseurre, directrice de l'Oustal de 2003 à 2009.*

*Mme Leseurre, directrice de l'Oustal est décédée le 19 septembre 2009. Après une première période d'absence entre les mois d'août 2007 et juin 2008 pour cause de maladie, elle a quitté l'établissement en janvier 2009.*

*C'est dans l'attente d'un retour annoncé puis repoussé, dans un contexte d'inquiétude et finalement dramatique que les salariés ont travaillé. L'année 2009 aura pourtant été une année d'aboutissements de travaux initiés par la directrice (projet d'établissement, évaluation...), mais aussi d'innovations et de projections.*

*Nous avons en d'autre lieu rendu hommage à Mme Leseurre et à son engagement auprès des jeunes filles de l'Oustal. Ce rapport d'activité 2009, traduction d'un travail accompli en son absence, et cependant avec elle, constitue un hommage rendu par des salariés engagés avec créativité et rigueur dans leur mission.*

*Que tous les salariés soient ici remerciés, et particulièrement les chefs de service éducatifs et pédagogique sur qui le directeur par intérim a toujours pu compter.*

## **1<sup>ère</sup> Partie**

### Tentative d'évaluation d'un processus d'évaluation

L'essentiel du travail d'évaluation s'est effectué pendant l'année 2008 mais c'est début 2009 qu'il a été finalisé.

Pendant plusieurs semaines, il avait constitué une manière d'introspection profonde à défaut d'être exhaustive d'un établissement par les acteurs de son projet. Les 74 pistes d'amélioration retenues étaient concrètes et si le calendrier de mises en œuvre manquait de lisibilité, l'engagement immédiat de certains travaux crédibiliserait l'honnêteté d'une opération au demeurant chronophage.

La communication interne sur les conclusions était déterminante pour maintenir l'adhésion à une démarche sans intérêt si elle n'avait été qu'évènementielle. Un document exhaustif rendant compte de sa logique était complété d'un document synthétique à usage de vade-mecum, les deux diffusés dans les différents services en préalable à l'organisation d'une réunion institutionnelle.

Effective le 30 avril, celle-ci permettait que les pistes d'amélioration retenues soient passées en revue, commentées, également de prendre date.

Début septembre, la réunion de rentrée était l'occasion de faire le point sur les mises en chantier, de partager le constat que l'évaluation dans son acception *oustalienne*, n'était en rien la réponse formelle à la contrainte légale, ni un mode de production de normes ou de vérification de conformité, mais un processus critique suscitant une dynamique collective, une interrogation des pratiques pour mieux donner vie au projet d'établissement.

Suivre une piste suppose le doute sur ce qui a déterminé sa préférence à une autre : parfois il faut l'abandonner si le sens en a été perdu. Ce rapport illustre ce qu'il est advenu de quelques unes qu'on aura jugé nécessaire de suivre ou de commencer à suivre.

## 1) Pas de trêve éducative pendant les vacances scolaires

### **Piste d'amélioration n°70 : Séjours de vacances**

*Engager une réflexion sur l'organisation, la préparation des séjours de vacances organisés par les équipes éducatives.*

L'organisation des vacances scolaires fait l'objet de trois types de projets mis en place alternativement ou simultanément :

1. Séjour en famille pendant une partie des vacances pour les jeunes filles pouvant bénéficier d'une solution familiale.
2. Dispositif spécial de sorties éducatives, sportives et ludiques en journée ou en soirée, d'activités liées à la vie quotidienne (shopping, cuisine, etc.), et d'activités d'intérieur (décoration...).
3. Séjours de vacances collectifs encadrés par une partie de l'équipe éducative.

Le constat d'une insuffisante prise en compte des périodes de vacances dans l'action éducative, et plus précisément un déficit dans l'organisation de séjours extérieurs, avait nettement été souligné lors du travail d'évaluation. Mais toute politique volontariste en la matière est vouée à l'échec si elle ne rencontre pas l'adhésion d'équipes éducatives désireuses d'investir temps et énergie dans cette forme de travail.

Et s'il est une bonne nouvelle en 2009 à l'Oustal, c'est bien celle-là : il existe des personnels, éducatrices, éducateurs, maîtresses de maison mais aussi stagiaires d'école, motivés pour consacrer plusieurs jours de leur activité professionnelle et accessoirement de leur vie, à l'encadrement d'un séjour de vacances avec des jeunes filles.

Six séjours de vacances (3 en 2008) d'une durée de 2 à 10 jours ont été organisés pour un total de 45 journées. Ils ont permis 55 participations de 30 jeunes filles, certaines ayant participé à deux. Chacune des unités de vie a été concernée par un ou deux séjours. L'un a fait l'objet d'une organisation transversale pour encadrer des jeunes filles de deux unités de vie. Ces chiffres correspondent à un quasi doublement par rapport à l'an passé, du nombre de jours encadrés à l'extérieur de l'établissement par les équipes éducatives :

- Péniche sur le canal du midi pendant les vacances de Pâques
- Plage en juillet au Cap Féret
- Deux jours au Futuroscope en juillet
- Activité canoë et rafting dans l'Allier en août
- Une semaine dans une maison du Périgord pendant les vacances de Toussaint.
- Ski de piste et de fond en décembre.

Diversité et complémentarité ont été privilégiées par les équipes, qui ont alterné la proposition sportive, le repos dans un cadre paisible, la découverte, la confrontation avec la nature ou des modes de vie différents.

Il a été vérifié que ces temps de travail requièrent une technicité éducative singulière, avec des jeunes filles pour qui ces temps permettent une confrontation quotidienne avec les adultes, alors que les conflits doivent se régler en huis clos. Mais les équipes ont accumulé ainsi un capital relationnel dont elles-mêmes et l'établissement n'ont pas fini de toucher les dividendes, pour le bénéfice des jeunes filles accueillies.

En mettant en œuvre, découvrant ou redécouvrant l'un des fondamentaux du travail éducatif en internat, les équipes de l'Oustal ont effectué un travail remarquable qui témoigne de leur engagement dans une mission de service social. Ce travail – on insistera : seules les jeunes filles sont en vacances - réclame un investissement physique et psychique important qu'il convient de saluer sans nuance. Et puisqu'il est entendu que cette pratique est inhérente au travail éducatif en internat, il faudra sans doute la reconnaître mieux.

## 2) Du bon usage de la prévention épidémiologique

Un début d'épidémie de coqueluche estivale a démontré opportunément qu'un absentéisme de personnels éducatifs et néanmoins contagieux, conjugué avec un surcroît d'activité lié au maintien dans l'unité de vie de jeunes filles non moins contagieuses, pouvaient rapidement fragiliser l'organisation du travail. Dès lors, l'injonction de mettre en œuvre un plan de continuité de l'activité – le désormais célèbre PCA – ne nous est pas apparue uniquement fondée que sur la crainte de n'en faire pas assez au risque d'en faire trop.

D'autant que ce PCA pouvait être un élément de réponse aux constats justifiant les pistes d'amélioration suivantes :

### **Piste d'amélioration n°18 : Suivi médical des jeunes filles**

*Améliorer le suivi médical par la mise en place de visites annuelles systématiques : dentiste, gynécologue, ophtalmologue.*

*S'assurer que les jeunes filles se rendent bien aux rendez-vous qu'elles ont pris ou qui ont été pris avec elles.*

### **Piste d'amélioration n°40 : Hygiène**

*Mieux prendre en compte de la question de l'hygiène dans la prise en charge éducative.*

Il a donc été élaboré par la direction, les cadres éducatifs et pédagogique, avec la contribution du Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail (CHSCT), celle du comité d'entreprise, ce dernier émettant un avis favorable.

Les objectifs étaient les suivants :

- « Définir et mettre en place les mesures de prévention pour limiter les risques de déclenchement et de développement d'une maladie contagieuse dans l'établissement, permettre ainsi la permanence de nos missions de protection et d'éducation et la continuité de la prise en charge des jeunes filles accueillies à l'Oustal,
- définir les mesures de prévention favorisant la protection des salariés en maîtrisant leur exposition aux risques de contamination, tout en garantissant le suivi du traitement de chacune des jeunes filles prises en charge et la protection de leurs pairs,
- préciser les principes généraux présidant aux décisions rendues nécessaires par la situation sanitaire, dès lors que son évolution justifie des modifications temporaires de l'organisation de l'établissement et des conditions d'intervention de certains salariés.
- s'emparer des contraintes liées à la prévention épidémiologique pour améliorer le travail éducatif autour de l'hygiène dans tous ses aspects, pour améliorer le suivi médical des jeunes filles ainsi que le contrôle de ce suivi, avec l'objectif de limiter l'exposition des jeunes filles et des salariés aux risques sanitaires, inhérents à la vie en collectivité ou à l'exercice d'une fonction professionnelle dans une collectivité. »

Construit en deux parties : « Prévention, éducation à la santé et à l'hygiène », suivie de « Continuité de l'activité en situation d'épidémie à l'Oustal », le PCA de l'Oustal privilégie la prévention pour limiter les risques, marque une volonté de mobiliser la communauté éducative sur les questions de prévention sanitaire, d'hygiène individuelle et collective.

Des moyens matériels sont dédiés, divers achats effectués, des stocks constitués, des affiches affichées.... Des organisations d'urgences sont imaginées, le principe de suppléance est adopté, un système de remontée de l'information sanitaire mis en place. Des réunions d'information avec les jeunes filles ont lieu, l'école interne conçoit diverses séquences pédagogiques sur le thème, et si en définitive, il est rappelé un peu plus souvent qu'il convient de se laver les mains avant de se mettre à table, on n'aura pas perdu son temps. Mais là n'est pas le seul résultat : cette mobilisation a contribué à un meilleur suivi médical des jeunes filles et une circulation d'informations plus efficiente.

Lorsque la grippe est survenue puisqu'en définitive elle survint, d'une façon sporadique mais néanmoins significative, les équipes éducatives avaient en main des matériels et des procédures pour organiser par exemple, l'obligation de soin à une jeune fille réfractaire, l'isolement d'une jeune fille dans une des chambres de l'unité de vie, la séparation d'une jeune femme malade partageant un appartement avec une autre enceinte...

### 3) Petit inventaire de travaux divers

#### **Piste d'amélioration n°31 : Réfection des appartements ou studios**

*Au moyen du Plan Pluriannuel d'Investissement, budgéter la rénovation du tiers des lieux d'accueil de telle sorte qu'ils soient rénovés tous les trois ans*

#### **Piste d'amélioration n°37 : Insonorisation**

*Insonoriser le bureau des psychologues et dans l'unité de vie Missionnaires, la chambre de veille, également bureau des éducateurs. Travailler également sur l'insonorisation de quelques autres bureaux d'entretien.*

Le projet d'établissement est toujours lisible dans ses murs : conception, agencements, entretien, réparations, aménagements... Les conditions matérielles d'accueil, d'accompagnement, de travail, sont la traduction du projet autant que la vérification de la capacité de l'établissement à le mettre en forme.

Engager une campagne de *placardisations* dans les unités de vie - construction de placards dans les chambres en remplacement d'armoires moins durables - n'est en rien anecdotique : un espace personnel sécurisé pour chacune est la condition d'un apprentissage au rangement, sur des étagères stables et dans des tiroirs qui se bloquent avant la chute. On peut sourire de cette prosaïque ambition mais l'intervention quotidienne des éducateurs et des maîtresses de maison sur le soin apportés aux effets personnels, à l'hygiène et par conséquent à l'estime de soi, est ainsi rendue possible.

Les inventaires valent pour l'exhaustivité et pour ce que chacun des éléments suppose isolément :

- **Locaux administratifs :**
  - o Réfection du secrétariat (peintures et sol). Construction de placards dans l'économat. Construction de placards dans le hall d'entrée. Peintures de la salle polyvalente. Agrandissement, réfection et insonorisation du bureau des psychologues. Aménagement du sous-sol pour l'intégrer dans la continuité du bâtiment : peintures, sols, éclairages. Création d'un espace « Consigne » (dans laquelle sont entreposées les affaires laissées par les jeunes filles en partance). Ponçage de l'escalier d'accès aux étages.
- **Ecole interne :**
  - o Réfection totale de la salle de classe « Read and play ». Réfection des toilettes.
- **Unité de vie Missionnaires :**
  - o Placards dans deux chambres. Peintures et insonorisation du bureau/chambre de veille. Peinture des salles de bain. Aménagement d'une salle d'activité (en cours).
- **Unité de vie Etats-Unis :**
  - o Réfection totale de l'appartement F3 dépendant de l'unité. Réfection de la lingerie. Aménagement (en cours) d'une salle d'activité éducative.
- **SAVVA :**
  - o Réfection totale de deux F3 et de deux studios.
- **Unité de vie Montreuil :**
  - o Réfection des salles de bains. Réfection du bureau des éducateurs et chambre de veille. Aménagement d'un bureau, de placards avec casiers individuels pour les éducateurs, d'un lit escamotable. Réalisation de huit placards dans les chambres de jeunes filles (l'unité de vie étant maintenant totalement équipée). Réaménagement de la cuisine de l'appartement de semi-autonomie.

A noter l'intense activité des services généraux pour la planification (contacts avec les entreprises, devis, suivis, etc.) et la coordination de ces travaux, avec la contribution efficace du service entretien.  
N.B : Ces travaux concernent l'ensemble des services, à l'exception de l'unité de vie Curie rénovée en 2008 et pour laquelle nous avons un projet de déménagement.

#### 4) Projet d'achat d'une maison - unité de vie

##### **Piste d'amélioration n°30 : Implantations géographiques.**

*Travailler au regroupement des structures d'accueil à Versailles.*

Il ne surprendra personne qu'il soit difficile de trouver à Versailles des locaux en location permettant d'héberger onze jeunes filles dans des espaces suffisants et adaptés au travail éducatif.

Et si la perspective d'une construction nouvelle semble l'option la plus rationnelle, l'absence de terrain à bâtir à proximité du siège de l'établissement rend l'intention illusoire.

Sensibilisé à la question d'une nécessaire restructuration géographique de l'Oustal, avec l'objectif de remplacer une unité de vie excentrée, le Conseil d'administration de l'AVVEJ a donné mandat à la direction de l'établissement pour envisager l'achat de maison. Si ce projet en cours n'est pas finalisé à l'heure où nous écrivons, qu'il soit poursuivi témoigne de la volonté associative de garantir la continuité du projet de l'Oustal, d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes filles et du souci de mise en cohérence des moyens proposés et du projet éducatif.

#### 5) Partage de l'information et des réflexions institutionnelles

##### **Piste d'amélioration n°27 : Projet d'établissement**

*Mettre à disposition des salariés le projet d'établissement et le diffuser largement aux partenaires de l'Oustal.*

##### **Piste d'amélioration n°54 : Outils de liaison dans les unités de vie**

*Mettre en commun l'ensemble des solutions adoptées pour que chaque unité de vie ou service, s'inspire de ce qui sera considéré comme meilleurs.*

#### Charte graphique de l'Oustal

Nous accorderons une importance mesurée à ce qu'il est convenu de nommer identité visuelle d'un établissement..., dès lors que cette identité existe et qu'elle est perçue par les professionnels.

Mais dans un établissement décentralisé où la communication institutionnelle a tendance à se perdre, quelques repères graphiques récurrents permettent de distinguer, unifier, classer ou encore hiérarchiser les supports d'information pour signifier leur statut institutionnel.

Ainsi, l'homogénéité visuelle contribuant à « faire l'institution », est un apport non négligeable à la cohésion de l'établissement.

#### Le projet d'établissement

Le projet d'établissement finalisé et validé par le conseil d'administration de l'AVVEJ à l'automne 2008 n'avait pas fait l'objet d'une diffusion. Reproduit en nombre, il est maintenant consultable et mis en partage dans chacun des lieux où les salariés sont amenés à travailler.

#### Traces écrites : la « revue » de l'Oustal

Note d'intention : « Traces écrites détermine le point d'avancée des réflexions institutionnelles à un moment précis pour les partager entre tous les professionnels et dans l'ensemble des services, et en garder la trace, pour que leurs prolongements prennent en compte les contributions antérieures. »

« Traces écrites *rassemble les textes des professionnels de l'Oustal* :

- *contributions aux réflexions institutionnelles, aux bilans annuels d'activité, aux supports de communication de l'AVVEJ (« Le Flash », « www.avvej.asso.fr »),*
- *interventions aux séminaires de l'AVVEJ,*
- *comptes rendus de formations, etc. »*

Créé en 2008, ce support de publication des réflexions menées dans l'institution, individuellement ou collégalement, en est à son 5<sup>ème</sup> numéro. La maquette qui reprend les éléments de la charte graphique, est conçue pour permettre à moindre coût une mise en page et un façonnage par des moyens internes.

#### L'Oustal de A à Z

L'Oustal est un établissement éclaté en plusieurs services, éducatifs - cinq-, pédagogique -un-, administratif, entretien, disséminés dans plusieurs lieux distants. L'information institutionnelle, les références et les procédures validées n'étaient pas toujours accessibles encore moins de façon uniforme, avec des déperditions d'information et des documents aux dates de péremption dépassées. La mise en service de ce classeur en 15 exemplaires régulièrement actualisé est une réponse efficace permettant à chacun d'accéder aux références institutionnelles.

#### Réunions institutionnelles

Deux réunions institutionnelles ont été organisées en 2009. La première a permis de partager les résultats du travail d'évaluation et la seconde en septembre, de revenir sur les mois passés, de faire le bilan de l'été et des chantiers engagés, d'annoncer et de planifier les projets.

#### 6) Travaux d'écriture professionnelle

##### **Piste d'amélioration n°56 : Ecrits professionnels**

*Mettre en place un dispositif interne et permanent, permettant de mieux prendre en compte les tâches d'écriture professionnelle dans les différentes fonctions et d'améliorer la qualité des écrits.*

Le dispositif mis en place en 2008 sous forme d'atelier collectif mensuel peut maintenant être commenté.

Il offre un cadre de travail sur la base d'une ou deux propositions de notes de situation apportées par les participants au nombre de cinq ou six. La méthode de travail consiste à confronter le point de vue de celui qui doit écrire et connaît la situation avec celui qui ne la connaît pas et la découvre à travers le matériau apporté.

L'atelier est maintenant animé régulièrement par l'une des chefs de service, Isabelle Rapin, les autres chefs de service y participant successivement. Il rencontre auprès des éducateurs une forte adhésion.

Si tous les éducateurs ne sont pas en difficulté par rapport à l'écrit, qu'elle soit syntaxique ou concerne le fond et la contrainte de synthèse, tous doivent partager un même questionnement quant aux limites dans lesquelles ils doivent se cantonner pour expliciter une situation.

Plusieurs effets sont perceptibles :

- la prise en compte institutionnelle de la question des écrits a procuré à ceux pour qui cette question pouvait être vécue difficilement, un cadre respectueux permettant sa dédramatisation.

- L'investissement institutionnel a été perçu comme signe que l'écrit était une priorité, nécessitant des compétences spécifiques, partagées et prises en compte.
- Une méthodologie commune se construit chemin faisant et se diffuse auprès de l'ensemble des professionnels.
- La « Charte des écrits professionnels de l'Oustal » élaborée au fil des ateliers a permis d'éliminer un certain nombre d'expressions ésotériques et accroît la lisibilité de nos écrits.

Peut-être faudra-t-il coupler ce dispositif destiné à tous les éducateurs avec des formations ciblées, mais il est d'ores et déjà acquis que cet atelier aura contribué à l'élévation du niveau global des écrits professionnels de l'Oustal.

### 7) Un séminaire associatif en prise avec l'établissement

Le 20<sup>ème</sup> séminaire de l'AVVEJ a été tout à fait enthousiasmant pour les 14 salariés de l'Oustal qui se sont déplacés à Blainville dans la Manche. Mais cette délégation importante n'est qu'une fraction des salariés qui se sont impliqués dans la préparation du séminaire, concernés par des thématiques qui résonnaient fortement dans l'établissement.

« De l'individu au collectif. Comment faire société ? »... est bien une question posée sous toutes ses formes et quotidiennement à l'Oustal.

L'Oustal s'est impliqué dans trois propositions :

#### **A) Animation d'un atelier : « Monika et le désir. La fugue dans le processus de subjectivation à l'adolescence. »**

Cette réflexion s'inscrivait dans le cadre d'un travail initié en 2008, et qui a par ailleurs fait l'objet d'écrits publiés dans deux numéros successifs du Flash, publication interne à l'AVVEJ, en janvier et février 2009. Ces écrits ont suscité diverses réactions de professionnels, administrateurs ou membres des 3A, qui ont pris la plume ou le clavier pour apporter leurs réflexions complémentaires ou contradictoires. Cette capacité qu'aura eu l'Oustal à impulser un débat dans les colonnes du Flash en mettant sur la place associative ses analyses et ses inquiétudes, a certainement contribué au fort intérêt suscité par l'atelier proposé au séminaire.

Mais si l'établissement aspirait à aborder de nouveau cette question, c'était avec quelques distances.

C'est pourquoi la proposition de **Caïtriona Labois**, avec la contribution de **Abir Sammouri**, toutes deux psychologues, de s'appuyer sur l'analyse d'un film d'Ingmar Bergman réalisé en 1952, était une manière de poursuivre la réflexion en la détournant d'une actualité fugueuse trop intense. Et cette approche permit autant de démontrer la modernité du film que la permanence de cette problématique.

L'atelier a rassemblé 25 séminaristes, éducateurs d'internat, assistantes maternelles, psychologues de services de milieu ouvert... Il a permis accessoirement à certains, de découvrir l'un des plus beaux films de Bergman, de faire un sort aux a priori colportés par ceux qui méconnaissent son œuvre.

## **B) Participation à la table ronde "Droits à la différence et indifférence des droits"**

Cette thématique rencontrait immédiatement une préoccupation des équipes confrontées à des situations dont la gestion éducative avait été complexe, en particulier quand un groupe de jeunes filles constituées sur les critères ethniques avaient imposé des règles excluant celles qui n'appartenaient pas à ce groupe. Elle rencontrait aussi une interrogation ancienne de certains salariés, quant à la traduction dans l'établissement du principe de laïcité.

### **Piste d'amélioration n°29 : Laïcité**

*La complexité du sujet justifie qu'une réflexion collective soit engagée, afin que la question de la laïcité soit mieux explicitée et comprise par les salariés.*

### **Piste d'amélioration n°44 : Respect des pratiques religieuses et des régimes alimentaires**

*Cf. piste d'amélioration n°29*

En mai, un groupe de travail constitué d'éducateurs et de psychologues s'est donc engagé dans la préparation à cette table ronde. Ses réflexions ont été répercutées et enrichies par les équipes éducatives tant et si bien que la préparation à cette table ronde, a impliqué une vingtaine de professionnels.

Trois éducatrices, **Marie-jo Da Sylva, Emilie Pineau, Luna Fromain**, un éducateur, **Nabil Zrioul**, sont intervenus en séance plénière pour apporter leur contribution :

1. Origine(s) : Discussion entre Linda, jeune fille de 17 ans d'origine africaine, et Michèle, éducatrice d'origine africaine. Marie-jo Da Sylva, avec la contribution de l'équipe éducative de l'unité de vie Curie.
2. Le prix de l'intégration. Emilie Pineau, avec la contribution de l'équipe éducative de l'unité de vie Missionnaires.
3. La prise en charge éducative comme réparation. Luna Fromain, avec la contribution de l'équipe éducative de l'unité de vie Missionnaires.

L'implication et la prise de parole d'éducateurs dans ce séminaire, et plus spécifiquement dans les séances plénières, sur un sujet qui les concernait fondamentalement, en tant que professionnels et en tant qu'individus, a constitué un acte essentiel pour ces éducatrices et éducateur. Il a signifié leur détermination à ne pas subir la pratique éducative comme une succession d'actes impensés, en participant à l'élaboration d'une réflexion collective, et par-dessus tout, par la revendication publique de cette réflexion et de leur engagement.

## **C) « 100% Nous ». Photos de plateau**

« 100% Nous » est un film vidéo tourné au printemps par une vidéaste invitée, Cathy Lamy, avec les jeunes filles de l'école interne de l'Oustal, avec comme thème, l'Individu et le Collectif.

**Cathy Lamy** : « (...) nous utiliserons l'écriture du réel ; et l'écriture de fiction qui se mêleront pour tisser le fil conducteur du montage de ce court métrage. Pour les jeunes filles, après visionnage des rushes et du film abouti, il en résultera une discussion collective entre l'équipe pédagogique et les jeunes filles sur l'image de soi, ce que l'on donne à voir et à entendre et ce que l'on aimerait montrer. »

Pendant le tournage, les participantes ont pu dire, montrer, se montrer sans détour, mais aussi interpréter et mettre à distance leur propre rôle.

**Isabelle Rapin**, chef de service pédagogique :

*« Le projet du film « 100% Nous » ne prévoyait pas de présenter la vidéo lors du XXème séminaire de l'AVVEJ. Ce travail a été proposé aux jeunes filles comme un quelque chose qu'elles faisaient pour elles et pour l'école, néanmoins nous souhaitions en montrer le déroulement du point de vue d'un observateur extérieur, lors du séminaire de Blainville en septembre 2009. Concrètement, j'ai pris des photos régulièrement pendant toute la période du tournage entre mai et juin. Photos des adultes en présence et des jeunes filles qui voulaient bien apparaître sur le projet photos.*

*Le thème du séminaire étant « L'individu, le collectif, comment faire société ? », nous tentons à travers ces photos de montrer comment, nous, équipe pédagogique de l'Oustal tentons de faire société dans le travail d'élaboration et de réalisation d'une vidéo consacrée à l'école.*

*Ces photos tentent de représenter une équipe au travail dans ses temps de réunion, de réflexion, de communication et aussi de rires et de jeux ! »*

Au retour du séminaire, les participants ont été les meilleurs agents de recrutements pour les éditions futures, les contributions sont intégrées dans le numéro 5 de *Traces écrites*, l'exposition photo est accrochée en un lieu créé pour accueillir temporairement des travaux graphiques ou photographiques....

#### 8) A suivre

D'autres pistes d'amélioration sont en cours de réalisation. Certaines ont pu prendre du retard ou être suspendues sans être pour cela abandonnées. Le projet personnalisé avait justifié l'inscription au plan de formation, d'une action collective pour l'ensemble des équipes éducatives. [Piste 21) Projet personnalisé formalisé : *Poursuivre le travail d'élaboration du projet personnalisé formalisé, travail initié en 2008, pour le finaliser et l'institutionnaliser courant 2009.*]. Certains travaux ont été initiés, à l'occasion de la préparation du séminaire de l'AVVEJ et seront poursuivis (Piste 29, Laïcité) : une formation sur le fait religieux, la laïcité et l'éducation ayant été inscrite au plan de formation 2010.

La question de l'éducation mise à l'épreuve par les nouvelles fonctionnalités des outils de communications a suscité l'élaboration d'une feuille de route pour un groupe de travail. [Pistes 35, sur les usages professionnels et éducatifs de l'internet et 52, sur les usages par les jeunes filles du Téléphone portable et de l'internet].

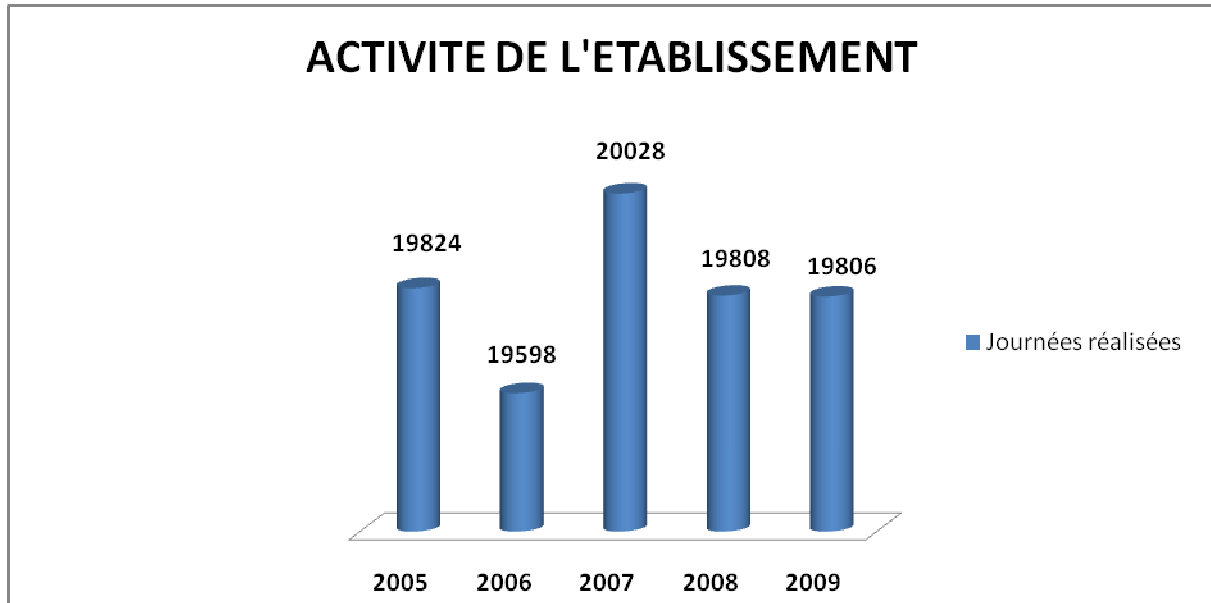
Sans recours à un prestataire extérieur par conséquent auto-financée, la méthode d'évaluation interne adoptée à l'Oustal n'est pas sans imperfections. Mais instituée en système de balisage guidant la marche de l'établissement, elle a permis d'engager des modifications subtiles, d'influer positivement sur certains dispositifs, d'interroger des comportements professionnels et d'une façon générale, de questionner l'engagement collectif dans le projet d'établissement.

#### **Piste d'amélioration n°75**

Penser à améliorer la démarche d'évaluation.

**Thierry SIMON,**  
Directeur par intérim

**2<sup>ème</sup> Partie**  
Activité de l'établissement



19.806 journées ont été réalisées en 2009.

L'activité un peu supérieure à celle de 2008 est stable. 452 manquent pour réaliser l'objectif fixé à 20.258 journées, ce qui correspond à un déficit de 2,23 %. A noter que ce léger déficit de journées ne s'accompagne pas d'un déficit comptable.

Nous nous sommes rapprochés de l'objectif sans toutefois l'atteindre. Plusieurs raisons à cela, certaines signalées l'an passé :

- le passage en 2008, de 59 à 60 de la capacité a provoqué une augmentation du nombre de journées à réaliser et pour la deuxième année consécutive, le résultat se situe au delà de l'objectif précédent et en deçà du nouveau.
- Le caractère saisonnier des demandes d'admission se caractérise par l'alternance de périodes creuses pendant lesquelles l'établissement n'est pas en mesure d'effectuer une nouvelle admission, et de périodes pleines pendant lesquelles il doit répondre négativement à un nombre de demandes croissant.
- Le nombre de journées non facturées pendant l'été 2009 a été important, plusieurs jeunes filles ayant eu la possibilité de partir en vacances en famille. On notera que l'augmentation du nombre de jeunes filles prises en charge dans le cadre d'un placement administratif (11 en 2008 contre 19 en 2009) n'est pas sans conséquence puisque ce type de placement comprend une systématisation des séjours en famille pour une moitié des vacances scolaires. Le lien momentanément reformé pendant cette période de disponibilité familiale est aussi un travail éducatif nécessitant un encadrement : l'établissement instaure une permanence pour intervenir en cas de difficulté. On s'interrogera sur le fait que ces journées pendant lesquelles bien évidemment la place de la jeune fille est maintenue, ne soient pas intégralement prises en compte.

D'autres raisons peuvent être avancées :

- **Un appartement condamné pour travaux**

A l'occasion de travaux de rénovation dans un studio dont nous sommes locataires, il est apparu que le sol présentait un trou interdisant qu'ils soient poursuivis. L'établissement privé de l'un de ses lieux d'accueil, une nouvelle admission devait être différée : 96 journées ont été perdues entre le 27 septembre et le 31 décembre.

- **Le risque éducatif sanctionné financièrement**

A plusieurs reprises, en accord avec un Responsable d'Action Sociale de Secteur, nous avons conservé la place de filles déclarées en fugue, pendant jours voire plusieurs semaines, dans l'attente d'un retour considéré comme souhaitable ou qu'une audience judiciaire vienne statuer. Cette pratique permet souvent à la jeune fille de vérifier que la solution qu'elle escompte mettre en œuvre est illusoire et la démarche se solde par son retour. Pendant cette période, le travail éducatif se poursuit à distance avec la jeune fille, régulièrement avec sa famille, les référents, les prescripteurs : échanges téléphoniques, réunions, élaborations cliniques, écrits.

Dans deux situations, le retour n'a pas eu lieu. Il nous a été signifié que la fin du placement serait fixée au jour de la déclaration de fugue alors que nous n'avions pas entamé de nouvelle procédure d'admission. Dans l'un des cas, nous avons obtenu l'autorisation de facturer un nombre supplémentaire de journées, mais dans l'autre, cela n'a pas été possible.

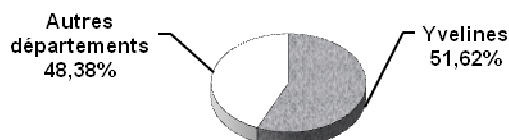
Ce fonctionnement questionne l'éthique qui guide nos pratiques comme celles de nos partenaires. Notre travail relève parfois du pari éducatif avec inhérente la probabilité de l'échec. L'établissement ne peut financer seul le risque s'il est décidé de façon concertée.

*Mais en définitive, avec ces constantes et ces raisons de circonstances, le déficit est trop limité pour être qualifié de structurel : le nombre de demandes d'admission est en augmentation légère pour les Yvelines et forte pour les autres départements d'Ile-de-France, vérification que l'établissement répond à une nécessité sociale, départementale et régionale.*

**Une forte augmentation de l'activité avec le Département des Yvelines**

YVELINES	AUTRES DEPARTEMENTS	TOTAL
11 214	8 592	<b>19 826</b>

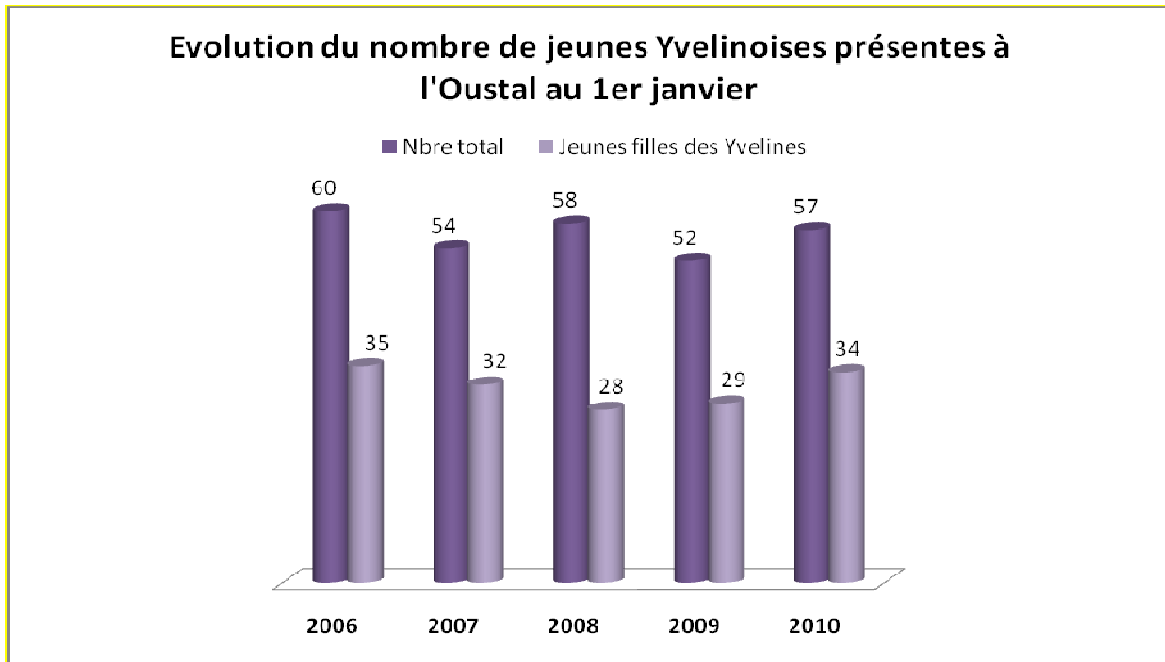
Répartition de l'activité 2009



L'année 2010 a vu une considérable augmentation de l'activité avec le Département des Yvelines : + 13,26% par rapport à 2008 (11.214 journées en 2009 contre 9901 en 2008) pour atteindre 56,62 % de l'activité.

Le nombre de demandes d'admission émanant du département est stable quoiqu'en légère évolution positive : 66 contre 62 en 2007 et 64 en 2008; pendant que le nombre de demandes des autres départements augmentait considérablement (+ 30 dossiers par rapport à 2008) : priorité a été donnée au traitement des dossiers des jeunes filles originaires des Yvelines.

Au 1er janvier 2010, 34 jeunes filles des Yvelines étaient présentes dans l'établissement.



#### Augmentation du nombre de demande d'admissions

Le nombre total de demandes d'admission est en considérable augmentation : + 19 % par rapport à 2008. D'une part, l'établissement est bien repéré et sollicité régulièrement par les prescripteurs, ce qui atteste d'une confiance dans le travail proposé à l'Oustal.

D'autre part, nous avons effectué une prospection intense pendant les périodes où des places étaient vacantes avec des résultats notables.

